

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche Maritime

Le 07 juin 2013

Communiqué de Presse

Le ministre de l'Agriculture visite le Centre d'Information du ministère, nouvellement mis en place

Dans le cadre de la mise en place du centre d'information du ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, lancé en avril dernier en marge du Salon International de l'Agriculture du Maroc, M. Aziz Akhannouch, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, a effectué le vendredi 07 juin 2013 une visite au centre, situé à Casablanca.

Ce dispositif de communication s'inscrit dans le cadre des mesures d'accompagnement de la mise en œuvre du Plan Maroc Vert et vient contribuer à l'amélioration de l'ouverture des services du département aux différents intervenants du secteur. Ce dispositif d'information et de communication permettra davantage de proximité et de réactivité au service des agriculteurs et des professionnels du secteur.

Le Centre permet d'être à l'écoute et de répondre aux demandes d'information des agriculteurs et des opérateurs du secteur, relatifs dans un premier temps, au Fonds de Développement Agricole (FDA) (les subventions, les modalités de dépôt des dossiers, les bénéficiaires,...), à la stratégie Plan Maroc Vert, à l'organisation du Département et aux prix des produits agricoles. La remontée des informations émanant des agriculteurs et des professionnels permettra une meilleure prise de décisions.

Le service couvrira également des campagnes de sensibilisation concernant des événements agricoles à travers des appels téléphoniques ou des messages sms. Les services pourraient par la suite être élargis aux activités liées à la sécurité sanitaire des aliments et de conseil agricole.

Accessible au numéro **08 020 020 50**, le centre d'information fonctionne du lundi au vendredi de 08H00 à 19H00 et le samedi de 08H00 à 12H00.



La Division de la Communication

Tél. : 05.37.66.56.33 – Fax : 05.37.76.67.40 – E-mail : agridivcom@agriculture.gov.ma